

5.— Exposition de la formule d'Adam-Smith sur l'égalité dans les échanges.

Pour quiconque réfléchit sur ce qui se passe, il reste donc avéré, ce me semble :

1° Que le droit administratif tend à absorber le droit civil ;

2° Que la propriété individuelle, se déformant toujours, passe à un état particulier de *possession*, dont l'histoire offre bien quelques analogues, mais point d'exemples ;

3° Qu'à la faveur de ce double progrès, un nivellement insensible s'opère dans les conditions et les fortunes.

Quand les faits parlent, le vrai philosophe accepte leur décision et ne sait que se soumettre. Mais l'égalité des conditions est quelque chose de si merveilleux, de tellement excentrique à nos préjugés, qu'à son aspect la plupart des lecteurs reculent, et sans tenir compte des démonstrations soit historiques soit économiques, se rejettent dans des arguments d'impossibilité capables avant l'analyse d'arrêter un moment l'esprit, mais qui disparaissent bientôt devant la critique. « Il est absurde, » s'écrie l'anonyme, de mettre Rachel au taux de la dernière figurante ; il est absurde d'estimer un agate autant qu'un caillou ; c'est le caprice de l'opinion qui fixe la valeur des choses ; c'est l'inégalité des facultés qui fait l'inégalité des fortunes. »

Avec cette manière de raisonner, je réfuterais les princes de la philosophie moderne, Newton et Descartes. Je dirais au premier : Votre gravitation est une contradiction dans les termes ; car si, par exemple, la lune tombe continuellement sur la terre, d'où vient qu'elle ne s'en est pas encore approchée seulement d'un demi-diamètre ? Si au contraire elle est emportée par une force centrifuge, comment ne disparaît-elle point dans les profondeurs de l'espace ? Que si enfin la force centripète et

la force centrifuge, l'une à l'autre égales, agissent simultanément sur notre satellite, il ne peut résulter de cette double action que l'immobilité. — Je dirais au second : Votre application de l'algèbre à la géométrie est absurde : car, que peut-il y avoir de commun entre des formules toutes métaphysiques et la mesure d'une surface et d'un solide ? Entre ces deux ordres d'opérations il n'est pas de rapport possible, pas plus qu'entre la pensée et l'étendue.

Que prouverait, je le demande, ce galimatias ? rien autre chose que la sottise et l'impertinence du critique.

Je vais, en ce qui concerne le *travail*, le *talent* et le *salaires*, rétablir la question sous son véritable point de vue, me contentant de renvoyer pour les détails aux 3^e et 4^e chapitres de mon premier mémoire, ainsi qu'à mon prochain essai sur l'organisation.

Adam Smith, et après lui Germain Garnier et Ricardo, ont remarqué les premiers que la véritable mesure des valeurs était le travail des hommes. De là ces formules fameuses : *Le travail a été le premier prix, la monnaie payée pour l'achat de toutes choses. — Le travail est la seule mesure universelle, la seule exacte des valeurs : c'est le seul étalon qui puisse nous servir à comparer les valeurs des différentes marchandises, à toutes les époques et dans tous les lieux. — Les parties constituantes du prix des marchandises se trouvent dans les frais de production ou, comme je l'ai dit moi-même, dans la somme du temps et de la dépense.*

L'anonyme, qui me reproche si aigrement ma polémique contre les économistes, ne s'est pas même douté qu'en critiquant ma formule il se mettait en contradiction avec la plus pure doctrine économique. Quand on attaque un auteur aussi affirmatif que l'on prétend que je suis, il faudrait au moins s'assurer que cet auteur est mal fondé dans ses affirmations.

Adam Smith développe ensuite sa pensée par des comparaisons et des exemples ; il va même jusqu'à recher-

cher ce qui serait arrivé si les hommes eussent été fidèles à cette loi d'égalité dans les échanges, et quelles causes en ont amené partout la transgression.

« Dans ce premier état informe de la société, dit-il, » qui précède l'accumulation des capitaux et la propriété » des terres, la seule circonstance qui puisse fournir » quelque règle pour les échanges, c'est, à ce qu'il semble, la quantité de travail nécessaire pour acquérir les » différents objets d'échange. Par exemple, chez un peuple de chasseurs, s'il en coûte habituellement deux » fois plus de peine pour tuer un castor que pour tuer un » daim, naturellement un castor vaudra deux daims. Il » est naturel que ce qui est ordinairement le produit de » deux jours ou de deux heures de travail, vaille le double de ce qui est ordinairement le produit d'un jour ou » d'une heure. »

Adam Smith remarque ensuite que dans l'estimation du temps et des dépenses que coûte chaque produit, il faut tenir compte de la nature du travail, de la peine qu'il exige, de la consommation qu'il entraîne, etc. Par exemple, un cultivateur consommant plus en aliments, boissons, vêtements, etc., qu'un commis, il s'ensuit que le salaire du cultivateur doit être en raison de ce surcroît de consommation. Ainsi la loi absolue de l'échange est en raison composée du *travail* (considéré dans son intensité et sa durée), et de la *dépense* nécessaire au producteur. Les conséquences de ce système ont été développées par Ricardo, dans ses *Principes d'économie politique*.

Adam Smith continue : « Dans cet état primitif qui » précède la propriété des terres et l'accumulation des » capitaux, le produit entier du travail appartient à l'ouvrier. Il n'a ni propriétaire ni maître avec qui il doit » partager. Si cet état eût continué, le salaire du travail » aurait augmenté à mesure que les facultés productives » auraient acquis toutes ces améliorations auxquelles » donne lieu la division du travail. Toutes les choses se-

» raient devenues, par degrés, de plus en plus à bon » marché. Elles auraient été produites par de moindres » quantités de travail, et elles auraient été pareillement » achetées avec le produit de moindres quantités, puis- » que dans cet état de choses, des marchandises produites par des quantités égales de travail se seraient » naturellement échangées l'une contre l'autre.

» Mais cet état primitif, dans lequel l'ouvrier jouissait » de tout le produit de son propre travail, ne put pas » durer au delà de l'époque où commencèrent à s'introduire la propriété des terres et l'accumulation des capitaux... Aussitôt que la terre devient une propriété » privée, le propriétaire demande une part dans chaque » produit que peut y faire croître ou y recueillir l'ouvrier. La *rente* est la première déduction que souffre le » produit du travail appliqué à la terre. » (*Recherches sur la nature et les causes des richesses des nations*, tome I^{er}.)

Voilà donc la propriété qualifiée vol et pillage par le père de l'économie politique, et cela en conséquence de la loi que *le travail est la seule mesure et la seule monnaie des valeurs*.

Mais d'autres économistes, parmi lesquels se distinguent au premier rang J.-B. Say et M. Rossi, ont argué la formule d'Adam Smith d'insuffisance et d'inexactitude : il faut entendre leurs raisons et les peser.

Toutes les objections se réduisent à deux :

1^o La *valeur en usage* est une qualité inhérente à la matière ; le travail ne la *crée* pas, il ne fait que la développer, ou pour mieux dire, la mettre plus à notre portée. Le travail, absolument parlant, est un exercice stérile et qui emprunte toute son utilité de l'objet auquel il s'applique : comment pourrait-il devenir la mesure des valeurs ?

« Deux hommes, dit M. Rossi, s'emparent chacun » d'un arbre, et deviennent propriétaires l'un d'un pommier sauvage, l'autre d'un cocotier chargé de fruits.

» Ils ont employé la même hache, et donné le même
» nombre de coups. S'il n'y a de richesse que par l'ef-
» fort qu'a fait l'homme pour l'obtenir, la richesse n'est
» que la difficulté vaincue. S'il en est ainsi, quand l'un
» s'est emparé du pommier sauvage avec dix coups de
» hache, et l'autre du cocotier avec dix coups de hache,
» ils possèdent la même richesse. » (Rossi, *Cours d'é-*
conomie politique, 11^e leçon.)

M. Rossi n'est pas même à la question. Adam Smith n'a point prétendu que le travail était la mesure de la valeur en *usage*, laquelle est inhérente à la matière, et ne peut être ni vendue ni achetée; mais de la valeur en *échange*. L'utilité, comme le dit très-bien M. Rossi; la valeur d'usage ne vient pas essentiellement du travail: elle ne tombe pas sous la *production* de l'homme, mais sous son *appropriation*. En d'autres termes, il y a pour les valeurs naturelles non des producteurs, mais des usufruitiers. Que deux sauvages, qui ne font entre eux aucune espèce de commerce, abattent l'un un cocotier, l'autre un pommier sauvage, c'est une affaire qui leur est personnelle à chacun, un fait d'appropriation plus ou moins avantageux, un acte *isolé*, par conséquent sans aucune signification *économique*. Car là où il n'y a pas de société, il n'y a pas d'économie.

Mais admettez que dans une horde il faille du bois de chauffage, des chaises, des tables, des armoires, etc., aussi bien que des vêtements et des vivres: aussitôt le travail se divise, et c'est alors que, selon Adam Smith, le travail de l'homme qui abat un pommier vaut le travail de celui qui abat un cocotier. Si donc la valeur en nature a pour mesure l'utilité, la valeur en échange a pour mesure le travail. L'usurpation de la première constitue la propriété ou le monopole; l'intelligence de la seconde amène peu à peu l'égalité.

Pour réfuter l'argument de M. Rossi, il suffit de le bien entendre. Deux paysannes emploient le même nombre d'heures, et avec une peine égale, l'une à chanter, l'au-

tre à cueillir des légumes: il est clair que s'il s'agit de dîner ensuite, le chant de la première ne vaut pas une fève, et qu'elle court risque d'avoir faim. Mais transportez ces deux femmes au centre de la civilisation: la chanteuse devient une Malibran, et la ménagère un cordon bleu. Les conditions sont renversées, mais non pas plus justes. Pour qu'il y ait justice, il faut tout à la fois cultiver le talent et ennoblir le travail domestique. Mais dans notre société propriétaire, toujours une fonction est sacrifiée à une autre-fonction, un produit avili par un autre produit.

2^o On insiste: « C'est l'utilité, dit Say, qui occasionne » la demande qu'on fait d'une chose. D'un autre côté, les » sacrifices qu'il faut faire pour qu'elle soit produite, en » d'autres mots, les frais de production, font la rareté, » bornent la quantité de cette chose. Sa valeur s'élève » d'autant plus qu'elle est plus demandée et moins offerte, » et s'élève d'autant moins qu'elle est plus offerte et moins » demandée. Ce principe est fondamental en économie » politique... »

En deux mots, l'utilité fait naître l'offre et la demande, et celles-ci à leur tour, variant perpétuellement, produisent toutes les oscillations de la valeur.

Mais qui ne voit que ces éternelles variations de l'offre et de la demande résultent précisément de la concurrence, du monopole, de l'industrie divergente et morcelée, en un mot, du défaut d'organisation? Si nous travaillons au hasard, si par conséquent nos produits sont tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de la consommation, si les diverses industries manquent de proportion et d'équilibre, n'est-ce pas l'effet du droit de propriété? Or, dans la question qui nous occupe, le thème de la propriété étant identique à celui de l'inégalité des conditions, il en résulte que pour justifier la propriété on allègue la propriété.

L'erreur de Say vient de ce que, dédaignant l'histoire, la comparaison des législations et les traditions reli-

gieuses, il a pris une forme transitoire de la société pour un état permanent, une exception pour un aphorisme, et de ce que, ne concevant l'économie que dans la propriété, il a voulu fonder et immobiliser la science sur une pure anomalie.

Telle est aussi la cause de mes récriminations contre cet économiste que j'accuse, d'une part, d'avoir reconnu que la propriété est un monopole; de l'autre, d'avoir distingué la valeur en nature de la valeur en échange; puis, avec le plus incroyable aplomb, avec le plus insultant mépris pour la philosophie et la morale, qui de tout temps ont prêché l'égalité et condamné l'usure, d'avoir établi l'inégalité des échanges sur l'inviolabilité du monopole.

A ces objections des hommes spéciaux, que j'ai rapportées afin de rendre la discussion aussi complète que sérieuse, l'anonyme a cru devoir joindre ses arguties phalanstériennes. Je souhaiterais fort de les passer sous silence; mais mon adversaire en triompherait, et je sais trop à quoi la politesse m'oblige. Il faut le satisfaire tout à l'heure.

6. — Démonstration de l'égalité des conditions par la formule d'Adam Smith.

Résumons : La première cause d'inégalité dans les conditions, résultant de l'incertitude des valeurs, se trouve annulée par la formule d'Adam Smith : *Chaque produit vaut ce qu'il a coûté de temps et de dépense.*

Contre cette formule générale et vraiment organique on objecte : 1° que l'utilité résultant des propriétés de la matière autant et plus que du fait même du travail, celui-ci ne peut être pris pour mesure comparative des valeurs; 2° que l'offre et la demande variant sans cesse selon la mode, le caprice, l'opinion, et les autres accidents de la vie sociale, la valeur est essentiellement variable.

A quoi l'on répond, d'un côté, que l'économie politique s'occupant seulement de la valeur en échange, et point du tout de la valeur en nature, à laquelle tous les hommes ont un droit égal, la question reste telle qu'elle a été posée par Adam Smith; de l'autre, que les variations des valeurs venant actuellement du défaut d'organisation, et nullement du fait intrinsèque de l'échange, il y a lieu à s'occuper de la formule d'organisation, mais non plus de la formule de répartition.

Ces conclusions si nettes n'ont pas le bonheur de plaire à l'anonyme, qui va jusqu'à découvrir que par ce moyen les droits du travail et du talent seraient compromis. Immortel Smith! vous ne l'eussiez jamais soupçonné, qu'après avoir éliminé comme éléments de la valeur le monopole, l'opinion, la mode, et tous les funestes résultats de notre civilisation antisociale, vous seriez accusé d'être l'ennemi du travail, du travail dont vous avez le premier constaté la valeur scientifique et la fondamentale en économie.

« Par quel affreux despotisme, » s'écrie l'anonyme qui prêche beaucoup plus qu'il ne raisonne, « briserez-vous » l'instrument du travail entre les mains du fort?... Pouvez-vous empêcher l'industriel laborieux et intelligent de se délasser de sa tâche matérielle dans l'étude des sciences ou des arts? Or ce second travail sera-t-il ou non productif? et comment empêcher qu'il ne le soit dans une société libre et intelligente?... donc il deviendra une nouvelle source de richesses et de jouissances inconnues au faible. Que signifie dès lors l'égalité des salaires? Elle n'est pas, ou bien elle est la plus horrible et la plus insupportable des tyrannies : *Summum jus, summa injuria.* »

Pour trouver les objections, l'anonyme brouille et confond ce que nous avons pris tant de soin de démêler tout à l'heure. Que cherche-t-on en ÉCONOMIE POLITIQUE, remarquez ce nom? les lois de la *production sociale* et de l'*échange*. De cette seule définition, comme d'un axiome

mathématique, découlent ces conséquences merveilleuses qui sont autant de transformations l'une de l'autre :

1° Que le travail individuel, arbitraire, non demandé, n'a de valeur que pour l'individu, mais point pour l'associé ; conséquemment qu'il ne peut entrer en ligne de compte dans l'estimation du *salaire*, ou ce qui revient au même, du travail acheté par la société ;

2° Que par le principe de la division du travail chaque travailleur devenant fonctionnaire d'une même société, et son produit devant être proportionnel aux besoins de cette société, il s'ensuit que pour tous la *garantie* est la même, les *appointements* les mêmes, les devoirs et les obligations les mêmes ;

3° Que si, sa tâche sociale achevée et son devoir de fonctionnaire rempli, le travailleur se livre à un exercice libre quelconque, le produit *privé* qui en résulte ne peut déterminer une augmentation dans le salaire de cet individu, pas plus qu'aujourd'hui le magistrat qui s'occupe de peinture n'obtient de l'État une augmentation d'appointements ;

4° Que ce produit privé, enfin, n'entraînant pour personne ni augmentation ni diminution de salaire, ne peut pas devenir une cause d'inégalité sociale, parce que, pour effectuer ce produit, l'associé a dû faire une consommation de temps et de fournitures, et que sous ce rapport, il s'est retranché quelque chose soit dans ses plaisirs, soit dans sa dépense ; parce qu'ensuite il ne peut échanger, même privativement, son produit que contre un équivalent, ce qui ne modifie en rien la position respective des contractants ; parce qu'enfin à l'aide de produits ou d'économies individuels, il est impossible, je veux dire il doit être défendu dans la société d'accaparer les instruments du travail.

Distinguez donc entre le travail *social* et le travail *privé*, entre les choses de consommation journalière et les instruments de production, entre l'échange des premières et l'inaliénabilité des seconds.

Mais l'anonyme, qui a la prétention d'avoir compris quelque chose au phalanstère, trouve ces distinctions trop *subtiles* et les qualifie d'*entortillages*. C'est surtout en faveur du *talent* qu'il essaye de réhabiliter la valeur d'opinion, l'absurdité de l'offre et de la demande, l'immoralité du monopole.

7. — Du rôle que remplit le TALENT dans la production.

Il n'est pas rare de rencontrer des communistes ou égalitaires fanatiques, sans la moindre intelligence de leur propre cause, qui des mots sacramentels de *communauté* et d'*égalité* concluent rapidement, les uns à la communauté des tables, des dortoirs, des ateliers, des enfants et des femmes, les autres à l'abaissement progressif de la civilisation. Ces malheureux ont été nourris dans une telle admiration de ce qu'ils nomment entre eux les *sommités* sociales, que, leur religion éteinte, et désespérant de parvenir eux-mêmes à ces *sommités*, ils n'imaginent rien de mieux que de soumettre tout le monde à ce qu'ils prennent pour un niveau, et qui est tout bonnement une guillotine.

Ainsi l'anonyme, à l'aide des noms magiques de *travail* et de *talent*, brouillant tout, confondant tout, de peur sans doute de *s'entortiller*, ne comprenant ni le talent, ni la société, ni l'économie, séduit par une véritable illusion logique, conclut de son côté, et par la même méthode, à l'inégalité absolue et universelle des appointements, des honneurs, des bénéfices, ce qui veut dire à l'annulation complète de toute classification, à une mêlée générale. Malheureusement, le rapport d'une intelligence supérieure à une inférieure n'étant pas donné, il en résulte, au lieu d'une dégradation continue des capacités, comme chez les égalitaires dont nous venons de parler, une confusion inextricable de prétentions et d'orgueils.

Il faut voir comment Adam Smith, ce philosophe si

profond et encore trop peu compris, a fait entrer dans l'économie le talent en ligne de compte, et comment il a découvert que les prétendues inégalités naturelles étaient, non la *cause*, mais le *prétexte* des inégalités sociales.

Reprenons nos définitions et nos formules.

L'*économie politique* est la science de la production et de la consommation sociales.

Le *principe* de toute production dans la société, c'est le *travail*; le travail a pour première *loi* ou condition de succès, la *division*.

La *valeur* est la somme du temps et des dépenses que chaque produit coûte.

Parmi les dépenses ou *frais de production* figurent : la durée du travail, son intensité, la consommation qu'il entraîne, les frais d'éducation du travailleur, et enfin l'*HABILITÉ* qu'il déploie; c'est le talent.

Ainsi Adam Smith n'a pas, comme Fourier et Saint-Simon, rangé la capacité, l'*habileté*, le talent, dans une catégorie parallèle au travail; il n'en a pas fait un principe particulier de production, car ce principe est un, et c'est le travail; il a rangé le talent dans les frais de production, parmi les éléments constitutifs de la valeur.

Il suit de là que tout *talent* fortement prononcé donnant lieu à une division dans le travail, en un mot à une *fonction*, ce talent tombe sous la loi d'égalité dans les échanges, formulée par Adam Smith; en d'autres termes, qu'une couturière étant *fonctionnaire* au même titre qu'une danseuse, leurs appointements doivent être égaux.

L'inégalité naturelle de talent devenant donc, en certain cas, fonction, se neutralise par la spécialisation du travail; la même inégalité se neutralise encore quant à la *quantité* du produit, par les conditions mêmes de la fonction. Cela veut dire que toute fonction sociale, dans une bonne organisation, devant être légère, facile, et

même attrayante, selon Fourier, chaque travailleur en est *capable*; et sous ce rapport les capacités sont égales.

Reste cette inégalité naturelle qui se manifeste dans la *qualité* du produit, inégalité qui se réduit déjà presque à rien, d'après tout ce que nous venons de dire. Ici notre fouriériste triomphe et s'exclame: « Quoi! nulle différence entre un tableau du Titien et une enseigne de cabaret; la statue du Gladiateur vaut tout juste autant qu'une charretée de moellons, etc. »

Je me rappelle avoir lu chez vous quelque part, monsieur le rédacteur, en réponse à des criaileries civilisées: *Palabres, palabres, et toujours palabres!* Je renvoie l'anonyme à cet endroit de votre *Destinée sociale*.

Mais admirez comment une vérité profonde, saisie par un génie tel que celui de Smith, se développe par la contradiction et brille toujours d'un plus vif éclat. Adam Smith n'a dit nulle part, et ceci se rapporte spécialement à la dernière tirade de l'anonyme, que le travail s'évaluait par les dimensions de la matière; il a démontré seulement par A plus B que tout *produit* (matériel ou intellectuel) vaut ce qu'il coûte de frais et de temps. Ce n'est donc pas à une charretée de moellons, comme le fait l'anonyme, qu'il faut comparer la statue du Gladiateur, mais à la quantité de moellons que peut fournir le carrier pendant toute la durée des études du statuaire, et moyennant les frais que la profession de ce dernier suppose, ce qui, comme vous voyez, commence à différer un peu, et rétablit déjà l'équilibre. L'anonyme, on le voit bien, n'a jamais été teneur de livres ¹.

¹ Voici ce qui est censé avoir lieu entre le travailleur et la société dont il fait partie.

Le travailleur a un compte ouvert par *crédit* et *débit*. Au *crédit* figurent les journées, vacations, fournitures, produits, en un mot toutes les dépenses faites au compte de la société; au *débit* paraissent les appointements, gages, remboursements, avances, frais d'éducation et d'apprentissage, absences volontaires, etc. : les deux colonnes devant se balancer toujours l'une l'autre, comme cela se fait partout aujourd'hui sans exception.

(Si le travailleur tombe malade ou s'estropie, si un canton souffre de

Mais, dira-t-on, il y a de bons et de méchants artistes, qui pourtant dépensent dans l'exercice de leur art autant de temps et d'argent les uns que les autres... Allons plus loin, je veux renforcer moi-même l'argument. Les hommes qui travaillent aux carrières sont fort grossiers pour la plupart; les charretiers sont aussi peu philosophes que leurs chevaux; les chiffonniers sont la boue de la civilisation: je conviens de tout cela. Mais tout à l'heure, en examinant la loi d'échange formulée par Adam Smith, et les objections auxquelles elle avait donné lieu, n'avons-nous pas vu que *les variations des valeurs venant actuellement du défaut d'organisation, et nullement du fait intrinsèque de l'échange, il y avait lieu à s'occuper de la formule d'organisation, et non plus de la formule de répartition?* Eh bien! monsieur, la grossièreté des goudailleurs, la brutalité des charretiers, la crasse des chiffonniers, de même que la médiocrité de certains artistes, viennent aussi du défaut d'organisation; ce sont des maladies propriétaires, de même que l'incertitude des vocations individuelles et la classification irrégulière des fonctions: il y a donc encore ici lieu, non pas à réformer la

l'inondation ou de la grêle, la société communale ou provinciale en passe écriture *par profits et pertes*; le sinistre est réparti sur toutes les têtes; c'est la solidarité universelle.)

En deux mots, la première colonne représente ce que *produit* le travailleur; la seconde, ce qu'il *reçoit*.

Il suit de là que pour que le produit exigible soit proportionnel au salaire, ou le salaire en raison du produit, il faut une estimation, au moins approximative, des valeurs consommées, et du temps moyen employé par l'agent. Toute la philosophie sociale est dans la statistique et la tenue des livres.

Or il y a deux sortes de gens qui ne veulent pas que la société intervienne dans leurs comptes: ce sont, d'une part, les détenteurs de matières premières et instruments de travail, autrement dits *propriétaires*; de l'autre, les poursuivants de talent et de génie, appelés, on ne sait trop pourquoi, *artistes*. Les premiers, pour enfler leur crédit, surfont sans cesse le prix de leurs fournitures, et quand nous voulons nous plaindre, ils crient à *l'expropriation*; les seconds repoussent toute idée de salaire, et quand on leur demande comment ils entendent évaluer leurs services, ils crient au *mercantilisme*. Est-il clair que ces messieurs ne revendiquent pas leur bien, mais le nôtre?

loi de Smith, mais à procéder à l'éducation du peuple et à l'organisation des travailleurs.

Oui, l'inégalité existe encore dans les capacités comme elle existe dans les fortunes; mais ce sont là des perturbations accidentelles de l'économie sociale, ce ne sont pas des lois de la nature.

Et de même que le nivellement des conditions s'opère par l'amélioration progressive du sort des travailleurs, et par une sorte d'exhaussement de la fortune publique; de même au-dessous de ce nivellement il s'en manifeste un autre, le nivellement ou si vous aimez mieux l'équilibre des intelligences, amené par l'instruction incessante des masses et par l'accumulation de la science générale. Fourier s'est donc trompé lorsque, confondant d'ailleurs *inégalité avec différence*, il a pris l'inégalité contingente des capacités pour une loi psychologique, de même que Say s'était trompé en prenant la propriété pour la forme immuable de la civilisation.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette thèse aussi neuve que consolante; il me faudrait pour cela plus de matériaux et d'espace que je n'en puis mettre en œuvre; et je me réserve d'y donner ailleurs tous les développements nécessaires.

Un mot encore, et j'ai fini. J'ai dit dans mon premier mémoire que *l'inégalité des capacités était la condition sine qua non de l'égalité des fortunes*. Cela peut paraître contradictoire avec ce que j'annonce aujourd'hui touchant l'égalité même des capacités. Mais tout cela s'accorde merveilleusement, dès que l'on y regarde de près: sous le régime de propriété, les rapports d'homme à homme étant des rapports de supérieur à inférieur et non de spécialité à spécialité, il devait arriver que les rapports d'intelligence à intelligence seraient aussi dans le sens du *plus au moins*, et non dans le sens du *genre à l'espèce*, de même que les fonctions seraient *hiérarchisées* et non pas *coordonnées*. Je n'ai jamais soutenu l'inégalité naturelle des capacités; j'ai même fait à cet égard mes réserves: mais,

transportant par hypothèse les intelligences de mon temps dans une société égalitaire, je devais dire et j'ai dit qu'à défaut de spécialité dans les capacités, leur inégalité serait la condition *sine quâ non* de l'égalité des fortunes.

8. — Applications sociales et économiques de la formule d'Adam Smith.

Dans mes premières *Recherches sur la propriété*, j'ai donné une démonstration de l'égalité d'après les principes de la liberté et du droit ; on a vu dans le précédent paragraphe comment, de théorème en théorème, Adam Smith, économiste, est arrivé au même résultat. C'est ainsi que dans l'Intelligence éternelle toutes les sciences sont sœurs, et qu'en partant des principes les plus divers la raison s'élève à une compréhension de plus en plus vaste de la même vérité.

Mais, chose plus admirable mille fois ! la Société, c'est-à-dire l'Esprit collectif, spontané, inconscient, étranger à la réflexion et à la philosophie, obéit encore dans sa marche certaine à ces mêmes lois que l'œil du savant avec tant de peine découvre. Les plus hardis sophistes eux-mêmes ne sauraient leur échapper.

D'où vient cette uniformité constante et dans le taux légal de l'intérêt, et dans l'élévation des rentes, et dans la fixation des appointements ou gages, et dans l'estimation du travail et des marchandises ? Le porteur d'eau vend son seau dix centimes, et ce prix est le même pour chacun de ses confrères : l'imprimeur a tant du mille, le maçon tant par mètre carré de maçonnerie, l'expéditionnaire tant par mois, le soldat, le juge, le prêtre, tant selon le grade ou la dignité. L'usage, c'est-à-dire l'instinct pratique, fixe la valeur de chaque chose une fois, et cette valeur devient aussitôt générale et irrévocable. Allez au fond, et, à votre grande surprise, vous découvrirez que les éléments constitutifs de cette valeur sont précisément

les mêmes que ceux analysés par Adam Smith, le *temps* et les *frais de production*. Les causes d'erreur, c'est-à-dire, dans l'espèce, les causes d'inégalité, viennent toutes et sans exception du monopole, de la fraude, de l'accaparement, de la partialité des répartiteurs, des vices de l'organisation, de l'absence de données nécessaires à une évaluation précise. Aussi contre quoi réclame aujourd'hui la raison publique, si ce n'est contre le scandale des gros traitements et des cumuls, contre l'infamie des dons secrets et des sinécures, contre l'oppression du capitaliste et du propriétaire, contre l'abandon et l'exploitation du travailleur. Tous verrez que cette raison inquiète ne sera satisfaite qu'après avoir courbé toutes les têtes sous son inexorable niveau.

« *Le propriétaire, dit Adam Smith, demande une part dans chaque produit que peut faire croître ou recueillir le ouvrier : la rente est la première déduction que souffre le produit du travail appliqué à la terre.* » Et, ajoute l'implacable Say : « *On ne saurait disconvenir que le propriétaire n'ajoute personnellement rien à l'utilité produite par le travailleur.* »

Voilà, monsieur le rédacteur, les deux vérités qui sont entrées bien avant dans la conscience du peuple, depuis surtout qu'elles ont été résumées avec plus d'énergie dans cette vive formule : *La propriété, c'est le vol*. Cette proposition, monsieur le rédacteur, fera le tour du monde, et causera plus d'émoi que la cocarde de Lafayette.

Dominés malgré eux par le principe que le travailleur doit jouir intégralement de la valeur de son produit, les hommes de l'école de Fourier déclarent que les conditions doivent être non pas *égales*, mais *équivalentes*. Or qu'est-ce que l'équivalence en économie politique ? — Trois jours de travail d'un maçon valent un hectolitre de blé, et trois jours de travail d'un artiste valent un hectolitre de blé ; ou bien : Celui qui consomme trois francs au restaurant est comme celui qui consomme trois francs